



Section Académique de Bordeaux

DÉCLARATION DES ÉLUS DU SE-UNSA CAPA d'Avancement d'échelon des PLP du 16 décembre 2015

Nous ne pouvons commencer cette déclaration, sans évoquer les récents événements tragiques qui ont secoué notre pays, notre république.

Au-delà de la sidération et de l'horreur que nous avons pu ressentir face à la violence sauvage de ce massacre de masse, l'heure est au rassemblement autour des valeurs démocratiques et républicaines qui sont la véritable cible de cette guerre terroriste.

L'UNSA et ses syndicats parmi lesquels le Syndicat des Enseignants y prendra sa part aux côtés de tous les démocrates.

Les résultats des élections régionales ne font que confirmer cette nécessité absolue de combattre l'obscurantisme mais aussi l'exclusion, le racisme et la xénophobie.

Madame la Ministre de l'Éducation Nationale s'est exprimée de façon très élogieuse sur la voie professionnelle dans le cadre du lancement des 30 ans du Bac Pro. Effectivement cela fait 30 ans que les PLP sont fiers du métier qu'ils exercent et des résultats qu'ils obtiennent. D'année en année, ils donnent toujours plus de leur temps et de leur énergie dans des conditions d'exercice toujours plus difficiles avec la reconnaissance salariale que l'on sait.

D'ailleurs, les lendemains de fête risquent de s'avérer douloureux pour nos lycées professionnels suite à la réforme de la taxe d'apprentissage. Celle-ci entraînera une baisse de l'ordre de 20 à 25 % de la fraction dédiée aux établissements scolaires. Au regard de l'importance de la taxe d'apprentissage dans les budgets des établissements, une dégradation importante des moyens pédagogiques semble inévitable pour nombre d'entre eux. L'UNSA Éducation s'est inquiétée de cette situation auprès de la Région lors d'une rencontre récente et a demandé que soit mis en place un dispositif de compensation.

De nouvelles difficultés sont apparues depuis la mise en œuvre du Bac Pro 3 ans : l'hétérogénéité croissante, des DGH rabotées, des regroupements de sections de spécialités différentes, des dédoublements moins nombreux. L'accompagnement personnalisé ne suffit plus quand il s'agit dans le même temps de combattre le décrochage, augmenter la réussite à l'examen et faciliter l'insertion des bacheliers professionnels dans les sections préparant au BTS.

Concernant les heures d'AP, pour le SE-UNSA ce sont des heures d'enseignement comme les autres, qui ne doivent pas être pondérées à la baisse dans le service des enseignants. Nous demandons qu'il soit mis fin à cette pratique qui sévit ici ou là.

Lors de la tenue de la 3^{ème} réunion du G.T. ministériel sur la 2^{nde} professionnelle qui s'est tenue le 2 décembre, une partie essentielle des discussions a porté sur les PFMP. Le ministère propose plus de souplesse dans leur organisation et le renforcement de leur rôle formateur. Pour le SE-UNSA, de nouvelles dispositions sur le suivi des élèves en PFMP devront respecter le statut des PLP, préciser la définition de l'enseignant référent et le cadre de ses missions en s'appuyant sur les pratiques actuelles qui ont fait leurs preuves, sans bouleverser l'organisation et la cohésion des équipes pédagogiques.

Sur le projet des classes de 3^{ème} prépro, le ministère se contente d'une adaptation à minima à l'occasion de la réforme du collège, sans apporter de réponses aux difficultés rencontrées et aux attentes des équipes pédagogiques de ces classes (moyens horaires permettant les effectifs réduits, temps de concertation et travail en projet).

Sur le sujet de l'ordre du jour, l'avancement d'échelon :

Depuis le gel de la valeur du point d'indice en 2010, l'avancement d'échelon et l'accès à la hors classe sont les seules planches de salut pour sauver un pouvoir d'achat en berne, pour les enseignants comme pour les autres fonctionnaires d'État.

En septembre dernier, l'UNSA s'est prononcée favorablement sur l'application des propositions issues du projet dit PPCR (Parcours Professionnel, Carrière et Rémunération). Ces propositions gouvernementales visent dans un premier temps à réaffirmer et à consolider le statut de la Fonction Publique. Ce n'est pas du luxe, dans un moment où celui-ci est régulièrement remis en cause dans des propos tenus par des responsables politiques.

Elles comportent également des avancées concrètes en faveur du pouvoir d'achat et de la carrière des enseignants.

Cet accord PPCR n'est pas complètement à la hauteur des attentes des fonctionnaires dont les enseignants. Il marque cependant une première inflexion dans la politique salariale de l'État vis-à-vis de ses agents. Il pourra servir de point d'appui pour des avancées futures.

L'UNSA et le SE-UNSA continueront de se battre pour restaurer le pouvoir d'achat des enseignants, pour que leurs carrières progressent et que la valeur du point d'indice augmente enfin.

Dernier point : comme l'an passé, le bilan comparatif hommes/femmes entre les promouvables et les promus du tableau d'avancement fait apparaître pour le grand choix un déséquilibre significatif. Tous échelons confondus, la proportion des femmes promues est plus basse de presque 6 points par rapport à celle des promouvables. Pour le 9^{ème} échelon par exemple, 59,4 % des promus sont des hommes alors qu'ils ne constituaient que 44 % des promouvables. Difficile de n'y voir qu'une coïncidence quand ce constat se confirme d'une année sur l'autre. Il s'agit d'une inégalité manifeste qui doit disparaître.

Merci pour votre écoute.